



**Le syndicat affilié UNSA/UPSAE s'est réuni en congrès annuel
le jeudi 1^{er} février 2018**

Participaient à ce congrès :

Nom, Prénom	Service de rattachement	Fonctions syndicales
PICAUT Françoise	DDT 65	Secrétaire générale UPSAE Permanente syndicale
GOUDOUX Jacqueline	DDT 16	Secrétaire générale adjointe UPSAE Permanente syndicale
PICARD Marie-Hélène	STRMTG (<i>Grenoble</i>)	Trésorière UPSAE Permanente syndicale
ARDISSON Emmanuelle <i>Excusée</i>	DREAL Bretagne	Trésorière adjointe UPSAE
BODINATE Luc <i>Excusé</i>	Administration Centrale SG	Membre du bureau UPSAE Permanent fédéral
CRANNEY Denis	DDT 36	Membre du bureau UPSAE
MIAN Sylvie	DDT 21	Membre du bureau UPSAE Permanente fédérale
ACEZAT Bruno	DREAL Occitanie (<i>Montpellier</i>)	
ALMERAS Véronique	DREAL Occitanie (<i>Montpellier</i>)	
BENALIOUA Olivier	DDT 78	
COLIN Solenn	DDTM 35	Permanente fédérale
COURTOIS Catherine	DDT 49	
DAUSSY Christophe	SG/DRH	
LEFEVRE Éric	CEREMA SO (<i>Bordeaux</i>)	
LOPEZ-WIERSCH Maud	DDCS 62	
LUXEY Gil	DREAL Nouvelle-Aquitaine (<i>Poitiers</i>)	
MORIVAL Paule	CVRH Arras	
MOUSSU Pascal	CVRH Toulouse	
POTIER Laurence	DDTM 35	
REYES Dominique (<i>Mme</i>)	DM Guyane	

RICHARD Elizabeth	DREAL Grand Est (<i>Metz</i>)	Permanente fédérale
RIO Olga	DTAM Saint-Pierre et Miquelon	
SANQUER Delphine	DDT 21	Permanente fédérale
STRATENY Vincent	CEREMA SO (<i>Bordeaux</i>)	
TOGNETTI Vanessa	DGEC	
VERNEAU Marie-Christine	DRIEA/IdF	
Fédération UNSA Développement Durable		
Présent :		
FIACRE William	UNSA-DD DGAC - Membre du Secrétariat et du Bureau Exécutif de la Fédération UNSA- DD	Permanent fédéral
Daniel PUIGMAL Excusé	Secrétaire national de la Fédération UNSA DD	Permanent fédéral
Patrick ROGEON Excusé	Secrétaire général UNSA-UPCASSE	Permanent fédéral

Françoise Picaut, Secrétaire Générale de l'UNSA-UPSAC ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'auditoire.

Elle donne la parole à William Fiacre, Secrétaire général de l'UNSA-DD DGAC.

Intervention de William FIACRE

Suite à l'annonce de démission de Daniel Puigmal en tant que secrétaire général de la fédération UNSA-DD qui prendra effet lors du conseil fédéral du 8 février prochain, William Fiacre annonce être candidat à la succession de Daniel.

Il souligne que cette année 2018 est une année importante compte tenu des élections programmées le 6 décembre 2018. Il rappelle que les élections se gagnent sur le terrain mais que le national peut faire perdre les élections de par ses prises de position.

Il évoque la loi de 2010 sur la rénovation du dialogue social et la difficulté des syndicats à faire entendre leur voix. Il faudra inciter les agents à voter également UNSA pour le CT ministériel.

Il est conscient du fait que le syndicat affilié UNSA-UPSAC à peu de moyens financiers et se propose de voir comment y remédier. UPSAC doit pouvoir continuer à se développer tout en étant le moins gêné possible par des problèmes financiers.

William Fiacre souhaite trouver un équilibre et offrir des perspectives à chacun pour évoluer : il faut continuer à défendre nos corps. Par ailleurs, une position commune doit être portée entre les syndicats affiliés et la fédération lorsque les sujets sont communs à plusieurs corps.

S'il est élu lors du Conseil fédéral du 08/02 prochain, il sera procédé, dans les premiers mois, à un audit comptable. William Fiacre cherchera des solutions pour venir en aide aux différents

syndicats affiliés. Il y aura une refonte du règlement intérieur et des ETP dédiés à la Fédération et aux syndicats affiliés. Il se dit favorable à une meilleure répartition des finances.

Dominique Reyes demande alors pourquoi Daniel Puigmal quitte la fédération. William Fiacre explique que ce dernier avait, depuis quelque temps déjà, contacté différents agents pour le remplacer : la fatigue et une sorte d' « usure du pouvoir », comme le définit William Fiacre.

Outre-mer, les agents ne sont pas contents mais souhaitent pour autant « faire de vraies choses pour exister mieux ». Il s'agit là d'un travail sur du long terme.

Élisabeth Richard demande s'il y aura une ou plusieurs listes le 8 février prochain. William Fiacre dit ne pas savoir mais part du principe qu'il pourrait y en avoir 2.

Interrogé sur la structuration future de la fédération et sur le devenir des pôles existants, particulièrement le pôle juridique, William Fiacre répond que ce dernier est une des clés de la Fédération. Pour l'organisation globale, elle sera sûrement revue à la marge s'il est élu et précise que cela se fera après discussion dans les instances fédérales.

Olivier Benalioua signale que les agents parlent de primes de fin d'année car ils ne savent pas ce qu'est le CIA . On n'en parle pas assez : il faut en parler et agir car cela touche au porte-monnaie et c'est important en vue des élections....

Denis Cranney rétorque que les ministères n'ont pas la même répartition : au MTES, c'est 1/12 par mois. Au MAA, le ministère n'a pas intégré la totalité du RIFSEEP et a mis un pourcentage sur le CIA.....

William Fiacre en profite pour rappeler que les « papiers » qui parlent de l'argent sont les plus lus, ce sont des éléments utiles pour le vote.

Il termine en ajoutant que nous n'avons peut-être pas construit une idéologie suffisamment forte.

Rapport moral et d'activités présenté par Françoise PICAUT

Au nom du syndicat affilié **UPSAE**, je remercie tous les participants à ce congrès : votre présence montre, cette année encore, l'intérêt que vous portez à nos actions.

Nous représentons aujourd'hui 10 régions sur 13 avec 2 représentantes des DOM-TOM, une représentante de Saint-Pierre et Miquelon et une représentante de la Guyane.

Merci également à William Fiacre, représentant la Fédération, de se joindre à nous.

Patrick Rogeon, nouveau Secrétaire Général de l'UNSA/UPCASSE, est en comité de direction de l'UPCASSE ce jour : il s'excuse donc de ne pas être présent cette année.

Ce rapport sera encore plus bref que celui de l'an dernier car nous avons prévu, pour cet après-midi, un travail en commun, mais je n'en dit pas plus pour l'instant !

Comme l'an passé, les réformes se poursuivent à marche forcée, les inquiétudes et le mal-être des agents perdurent, voire s'amplifient.

Nous allons vous retracer, en accéléré, les faits marquants de 2017.

Les activités syndicales et fédérales

1/ L'organisation interne UPSAE

Votre trio **UPSAE**, Marie-Hélène, Jacqueline et moi-même, toujours par souci d'une bonne gestion budgétaire, a fonctionné notamment en utilisant les conférences téléphoniques. C'est ainsi qu'en 2017, nous avons travaillé, toutes les 3, 12 fois par ce biais : gain de temps et d'argent, on vous le recommande !

Une nouveauté sur notre site : la rubrique « New's letter » avec 3 parutions cette année. Chaque new's letter rappelle les points d'actualités des mois précédents et récapitule les dernières informations mises en ligne. Il arrive que certains articles mis en ligne ne soient pas diffusés immédiatement, aussi, nous ne pouvons que vous recommander de consulter notre site régulièrement.

Après une stagnation de notre nombre d'adhérents en 2015, notre syndicat **UPSAE** est à nouveau en progression depuis 2016 (+ 3,69 % en 2016 et + 1,42 % en 2017). Nous avons presque atteint la barre des 300 adhérents que nous nous étions fixée pour 2017 avec 284 adhérents dont 58 primo-adhérents. Nous pouvons nous en satisfaire : d'autres organisations syndicales ne sont pas dans cette dynamique !

2/ Quant à l'activité UPSAE:

Elle s'est traduite par notre participation aux principaux chantiers collectifs en 2017 :

- **le décroisement sécurité routière** : sujet fédéral pour lequel nous avons assuré le suivi des SACDD principalement en terme de mobilité et/ou de promotion.

Alors que les SACDD ne pouvaient pas être accueillis en PNA dans un premier temps, cette restriction a été levée sans que les agents ayant déjà accepté leur détachement en aient été informés. Encore un dysfonctionnement de la DRH !

- **le RIFSEEP** : mis en place en 2016 pour les administratifs avec une note de gestion de septembre 2016, l'administration nous a convoqués pour discuter de la note de gestion 2017 le 20 septembre 2017. D'autant que cette réunion a tourné à la mascarade : départ du DRH à 16h30, suivi de l'administration à 17h30, ce qui n'a permis l'étude que des 8 premières pages du projet qui en comptait 67.

Autant dire que les jeux étaient faits et qu'il n'y a guère eu d'avancées sur le sujet !! Finalement, l'administration a passé en force cette note du 27 octobre qui vient figer la gestion indemnitaire des agents pour les années à venir.

Enfin, l'UNSA a dénoncé une fois de plus le manque de lisibilité pour les agents quant à leur régime indemnitaire face aux mobilités, qui ne s'améliore pas compte tenu de la production tardive des notes de gestion de ce régime pour la deuxième année consécutive.

- Les mobilités :

Les organisations syndicales ont été reçues par la DRH le lundi 11 décembre 2017 afin de discuter des modalités de mise en œuvre d'une liste unique B/B+ dans le cadre des prochaines mobilités, arguant du fait qu'il y avait de plus en plus de double publication.. Au cours de cet entretien de près de 2 heures, riche en discours stériles et autres propos vides de contenance, l'administration a imposé la mise en place de la liste unique dès le prochain cycle de mobilité (*cycle 2018-9*). La circulaire signée le 13 décembre 2017 a été adressée aux services par la DRH à peine 48 heures après les débats : une promptitude inégalée à ce jour !!!

Cela n'a fait que confirmer nos craintes, à savoir que la réunion du 11 décembre n'était que pure mascarade et un simulacre de dialogue social !!!

À quoi bon nous réunir si tout est déjà plié d'avance ! En ces temps de restrictions en tout genre, notamment budgétaires, quelle perte de temps et d'argent !

Lors de la CAP mobilité des 30 et 31 mai 2018, l'**UPSAE** demandera qu'un bilan exhaustif soit transmis aux membres de la CAP.

- le plan triennal de requalification :

Comme annoncé l'an dernier, ce plan ne se décline plus sur 3 ans mais sur 5 ans pour les administratifs.

Pour la filière administrative, ce plan concernait **900 postes de C en B**, soit 180 postes par an. En 2016 et 2017, 180 agents ont donc été promus à ce titre par la voie de la liste d'aptitude. En 2018, ce nombre sera réparti à hauteur de 100 postes par liste d'aptitude et 80 par examen professionnel.

En 2019, il sera de 80 postes par liste d'aptitude et 100 par examen professionnel pour atteindre, en 2020, dernière année du plan de requalification de C en B, 60 postes par liste d'aptitude et 120 par examen professionnel.

Cette promotion de C en B engendrera inévitablement un engorgement au niveau des promotions au 2^{ème} grade du corps dès 2021. L'**UNSA** sera attentive à ce que les agents, entrés dans le corps par concours et/ou examen professionnel, ne soient pas les oubliés d'un déroulé de carrière convenable dans la catégorie B.

L'**UNSA** veillera également à ce que ce plan de requalification ne soit pas un plan de retraite sur 4 ou 5 ans (*TRGS déguisé*), d'où la nécessité d'une grande vigilance des élus en CAP. Notre crainte est également, compte-tenu de l'âge moyen probable des promus (56 ans en 2015 et 2016, 55 en 2017), de voir se vider notre corps à courte échéance avec toutes les incertitudes autour des remplacements.

La DRH a entendu nos craintes et a rajouté un critère de gestion pour cette année 2018, à savoir : *« L'accès par la LA à un corps de catégorie B doit s'inscrire dans une logique permettant à l'agent de progresser d'au moins 1 échelon par rapport à celui de son reclassement. »*

Pour ce qui concerne le passage de B en A, le concours interne exceptionnel a bien eu lieu en 2017 avec 67 lauréats.

Ce concours étant ouvert à tous les agents de la Fonction Publique qui disposent de 4 années dans la Fonction Publique, nous avons sollicité la DRH afin de connaître les ministères d'appartenance des lauréats. Ainsi, sur les 67 postes ouverts au concours interne exceptionnel, seulement 59 agents de nos ministères (88%) figurent parmi les lauréats avec encore une interrogation sur la part des SACDD effectivement reçus par rapport aux TSDD ou aux catégories C.

Avec cet effet d'appel en interministériel et ses conséquences, le corps des SACDD se trouve une nouvelle fois pénalisé avec une perte sèche de 8 agents reçus en interministériel.

Avec une liste d'aptitude à attaché 2018 à 17 agents, 8 agents reçus en interministériel, c'est énorme ! Cela représente une demie liste d'aptitude !!!

Et quant aux modalités de concrétisation de ce concours, quel parcours du combattant !

L'**UPSAE** n'a pas manqué d'alerter la DRH lors de la dernière CAP de janvier et l'**UPCASSE** a écrit au DRH pour rappeler que ce concours a été mis en place dans le cadre d'un plan de requalification et qu'un dispositif particulier d'affectation des agents aurait donc dû être prévu.

Les SACDD sont encore une fois maltraités en matière de déroulement de carrière !

L'**UNSA** revendique une nomination au lendemain de la parution des résultats du concours et non au 1/3/2018 et la possibilité pour les lauréats de candidater sur les postes non pourvus lors de la dernière CAP mobilité des attachés et sur la liste de mobilité 2018-9, et non pas sur une liste restreinte élaborée par la DRH.

- **les CAP** : elles constituent notre activité principale : préparation, contact avec les agents concernés, rédaction de déclarations préalables, la CAP en elle-même et la rédaction du compte-rendu. En 2017, nous avons eu 6 CAP et 2 pré-CAP en présentiel et 1 CAP par consultation électronique.

Les résultats sont publiés sur notre page **UPSAE** et adressés sous 24 heures à l'ensemble des SACDD via le réseau des diffuseurs.

Je remercie l'équipe CAP et les 2 permanentes pour leur investissement et leur collaboration à la production des déclarations préalables et aux comptes-rendus des CAP.

Je remercie également l'équipe du comité de lecture même si, cette année, nous ne les avons pas trop sollicités.

Et enfin, je vous demande à tous, de ne pas hésiter à nous proposer des sujets qui vous semblent important à traiter.

– **l'activité fédérale**

Elle se concrétise à travers la représentation de l'**UNSA** au sein des groupes d'échanges, comités techniques, CHSCT qu'ils soient nationaux ou locaux, CLAS, groupes de travail (*locaux ou nationaux*) du Conseil de Perfectionnement de l'ENTE, de la présentation de notre syndicat auprès des stagiaires SACDD et de nos participations dans les diverses commissions consultatives comme l'instance régionale de concertation.

Et également au niveau national par des réunions qui dépasse le cadre de notre corps (*RIFSEEP, mobilités ...*).

Les orientations pour 2018

En 2018, nous continuerons à accompagner des agents dans leurs démarches de recours, RIFSEEP, IDT notamment.

Pour les CAP, nous nous interrogeons sur la possibilité de mettre en place un nouveau dispositif de diffusion afin d'avoir une meilleure réactivité. En passant par le service communication de l'UNSDA-DD par exemple. Le débat est ouvert et toute suggestion sera la bienvenue.

Souhaitez-vous, à l'instar des techniciens, que nous nous engagions dans une discussion sur l'opportunité ou non de créer une filière administrative ou à tout le moins d'un rapprochement avec le syndicat des adjoints administratifs dans un premier temps ?

Et si certains d'entre vous souhaitent s'engager sur un sujet particulier, nous acceptons toutes les bonnes volontés. A titre d'exemple, nous avons Pascal Moussu ici présent, qui nous représente au conseil de perfectionnement des écoles. Je le remercie pour son dévouement.

En effet, ce qui nous inquiète, c'est le manque d'engagement des agents, alors que nous allons débiter la campagne en vue des élections du 6 décembre 2018. J'en appelle à vous tous ici présents : il faut prendre conscience que si nous voulons défendre **nos** intérêts, nous devons **être acteurs...**

De plus, nous sommes également toutes les 3 déléguées régionales pour l'UNSA-DD. Moi pour l'Occitanie partie ex-midi-Pyrénées et ses 8 départements, Marie-Hélène pour l'Auvergne Rhône-Alpes et ses 12 départements et Jacqueline est déléguée régionale adjointe sur la Nouvelle Aquitaine sur la partie ex Poitou-Charentes et ses 4 départements.

Vous comprendrez qu'en cette année d'élections, le temps risque de nous être compté d'autant qu'il est prévu 12 pré-Cap et CAP pour cette année 2018.

Si en 2018, nous voterons pour élire les membres des CAP, quel sera leur avenir ? En effet, les ministères souhaitent réduire leur rôle et/ou décentraliser les CAP promotions et avancements, et la gestion administrative de certains corps. Aussi, nous aurons bien des batailles à mener dans la prochaine mandature.

2018 tournera donc autour des élections et de notre représentativité en tant qu'UNSA-UPSAE et UNSA-DD.

Je vous remercie de votre attention et, avant que Marie-Hélène ne nous présente la trésorerie, l'équipe **UPSAE** répondra à vos questions dans la mesure du possible.

Je vous remercie de votre attention et tout comme l'année dernière, avec un petit jour de retard, je vous souhaite une excellente année 2018 tant sur le plan personnel que professionnel.

Bilan financier 2017 et budget prévisionnel 2018 présentés par Marie-Hélène PICARD

Marie-Hélène Picard, trésorière, présente le bilan financier ainsi que le budget prévisionnel. Il est donné quitus à l'unanimité au bilan financier ainsi qu'au budget prévisionnel (*cf pj*).

Renouvellement des membres du bureau UPSAE

Le bureau se compose actuellement de 9 membres, à savoir :

- Françoise Picaut, secrétaire générale ;
- Jacqueline Goudoux, secrétaire générale adjointe ;
- Marie-Hélène Picard, trésorière,
- Emmanuelle Ardisson, trésorière adjointe ;
- Sylvie Mian, Luc Bodinate, Johnny Ramalingom, Denis Cranney et Vanessa Tognetti, membres du bureau.

Les mandats de Luc Bodinate, Denis Cranney et Emmanuelle Ardisson sont renouvelables cette année : Luc part en retraite en 2019 et Denis est muté à Mayotte au 1^{er} mars 2018. Ils ne souhaitent donc pas renouveler leur mandat.

Emmanuelle se représente et nous avons 2 nouvelles candidatures : Gil Luxey et Bruno Acezat.

Vote pour le renouvellement bureau : pour à l'unanimité pour Emmanuelle, Gil et Bruno.

Françoise Picaut remercie les partants (*Luc, Denis*) pour leur engagement et leur dévouement.

Travail participatif sur les élections

L'après-midi se déroule sous forme de sous-groupes de travail interactifs.

Jacqueline et Marie-Hélène animent et Françoise observe.

Un sujet est donné à l'ensemble des présents :

« Vous êtes chargé.e de rédiger la profession de foi de l'UNSA-UPSAE en vue des élections du 06/12 prochain : quels thèmes souhaitez-vous aborder, quels mots forts souhaitez-vous y voir apparaître ? Comment allez-vous rendre cette profession de foi pertinente ? » .

L'objectif est de rendre chacun acteur, même a minima, de ces élections 2018.

Les participants sont répartis en 4 sous-groupes, identifiés par une couleur qui leur est propre. Chaque sous groupe désigne un porte-parole. Chacune de leurs propositions est notée sur un post-it, repérable à la couleur de leur groupe d'appartenance. Une trentaine de minutes est accordée à la réflexion des participants. À l'issue du temps imparti, chaque porte-parole énonce les propositions de son sous-groupe. Celles-ci sont collées sur un paper-board et regroupées par thèmes ; exemples : valeurs, défense des agents, mobilités, rémunérations, développement syndical...

Un récapitulatif de l'ensemble de ces données sera rédigé, utilisé lors de la rédaction de la profession de foi et les participants constitueront un groupe de relecture.

Cet exercice était une première et a reçu un accueil favorable des participants.

Idées riches et multiples ainsi que bonne humeur étaient au rendez-vous. Expérience à renouveler ???

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00 et se poursuit par des échanges informels.